

423315. Depuis les Gorges de la Creuse et les collines du guéretois

Le **projet éolien est implanté au sein de cette unité**. D'après le bassin visuel (carte 47), des rotors d'éoliennes peuvent théoriquement être perceptibles depuis la majorité de l'unité paysagère des **Gorges de la Creuse et des collines du guéretois**. Il s'agit ainsi de l'unité paysagère théoriquement la plus exposée à la vue d'éoliennes du fait de la configuration du relief (projet situé sur le massif d'ajain dominant la vallée de la Creuse) et de la distance (projet implanté au sein de cette unité induisant des vues immédiates à éloignées sur le projet).

Les **gorges de la Creuse**, du fait de leur encaissement, sont isolées visuellement du projet éolien.

Depuis les **collines du guéretois**, le projet peut se voir dans son ensemble en fonction des écrans végétaux et bâtis ainsi que des microreliefs caractérisant ce paysage collinaire.

Depuis les collines situées au pied des monts de Guéret :

L'**agglomération de Guéret** a la particularité de s'appuyer sur le versant nord des Monts de Guéret qui fait face au massif d'ajain et au projet éolien. Si depuis les rues du centre ville les vues sont bloquées par le bâti, en prenant de la hauteur, le projet se perçoit dans son ensemble (Photomontage 25, Photomontage 22). Les éoliennes forment alors une ligne régulière qui souligne le massif d'ajain de manière souple en suivant les légères ondulations collinaires. A cette distance (8 à 10km) les éoliennes n'occupent qu'une partie des larges panoramas. D'une manière générale, au ras du sol et en absence de recul, le bâti et la végétation limitent significativement les vues en directions du projet (photosimulation 24).

La **RN145, axe majeur**, en provenance de l'ouest ménage à la sortie des Monts de Guéret de larges vues sur le massif et le projet éolien après avoir cheminé dans un contexte relativement fermé et avant de s'insérer au coeur des collines bocagères du guéretois (Figure 51, Photomontage 22). Le projet éolien apparaît alors sur cet itinéraire de transit national comme une animation et une image dynamique du territoire.

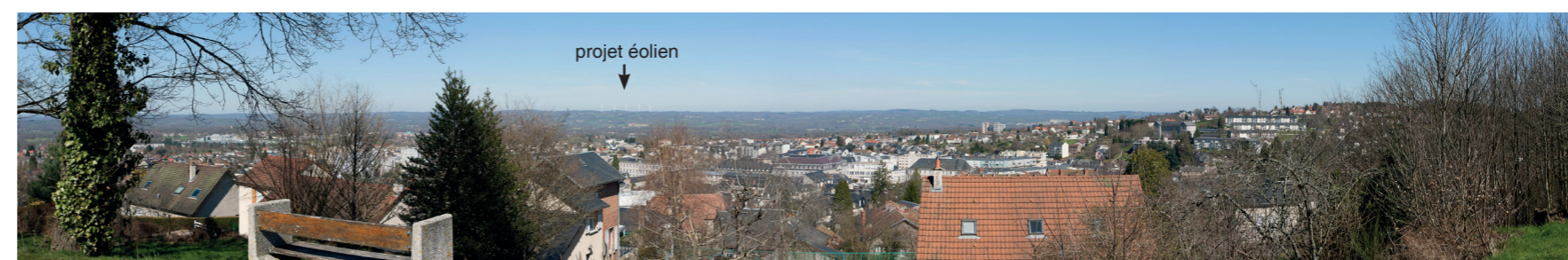


Figure 48 : Photomontage 25 depuis l'arrière du gymnase de Guéret
Source : BORALEX



Figure 49 : Photomontage 22 depuis la périphérie de Guéret à proximité de la RN145
Source : BORALEX



Figure 50 : Photosimulation 24 depuis la RD940 à l'arrivée sur Guéret
Source : BORALEX

Rappel :
photomontage présenté en Annexe 1
photosimulation présentée en Annexe 2



Figure 51 : Perception depuis la RN145 en direction du projet
Source : Internet



Depuis les collines situées à l'ouest de la Creuse :

Au sein des **collines du guéretois, à l'ouest de la Creuse**, le projet se découvre en pointillé en fonction des fenêtres ménagées par le contexte bocager (Photomontage 20, Photomontage 16), la végétation filtrant (Photomontage 18) ou bloquant parfois les vues en direction du projet (Photosimulation 23 et Photosimulation 31). Lorsqu'il est visible, le projet se perçoit principalement comme une ligne régulière soulignant l'horizon épuré du massif (Photomontage 20, Photomontage 16), le projet demeurant à l'échelle du relief tant par son étendue que par sa hauteur apparente. Parfois, cette ligne peut être perçue en perspective (Photomontage 26), la lisibilité de la ligne étant moins fluide mais son emprise visuelle étant plus faible.



Figure 53 : Photomontage 20 depuis la RD75 à proximité de Chignavieux - projet visible dans son ensemble
Source : BORALEX



Figure 56 : Photosimulation 16 entre Glénic et Saint-Fiel - projet non visible dans son ensemble
Source : BORALEX



Figure 52 : Photomontage 18 depuis la RD940 à Laschamps - projet partiellement visible du fait de la végétation
Source : BORALEX



Figure 54 : Photosimulation 23 depuis la RD47 à Saint-Sulpice-le-Guéretois - projet non visible du fait de la végétation
Source : BORALEX

Rappel :
photomontage présenté en Annexe 1
photosimulation présentée en Annexe 2

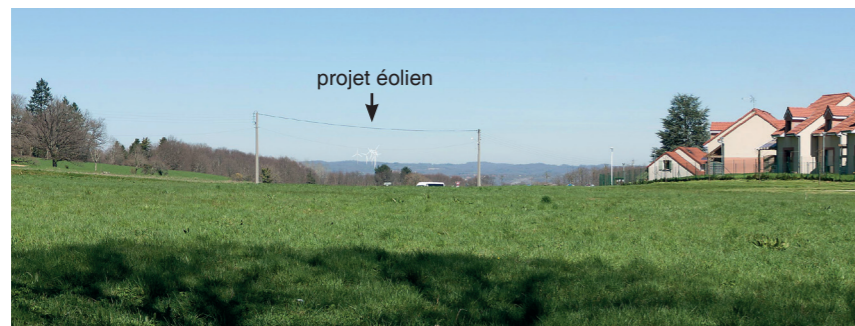


Figure 57 : Photomontage 26 (zoom) depuis Sainte-Feyre
Source : BORALEX



Figure 55 : Photosimulation 31 depuis Bussière-Dunoise - projet non visible du fait de la végétation
Source : BORALEX



Depuis les collines situées à l'est de la Creuse :

Au sein des **collines du guéretois, à l'est de la Creuse**, le projet se découvre également en pointillé en fonction des fenêtres ménagées par le contexte bocager (Photomontage 23, Photomontage 14), la végétation conditionnant parfois les vues en direction du projet (Photosimulation 12, Photosimulation 10). Lorsqu'il est visible, le projet se perçoit comme une ligne simple et régulière.



Figure 58 : Photomontage 23 depuis la RD33 en direction de Champsanglard
Source : BORALEX



Figure 59 : Photomontage 14 depuis le Nord d'Ajain
Source : BORALEX



Figure 61 : Photosimulation 10 depuis Ajain vers la maison de retraite
Source : BORALEX

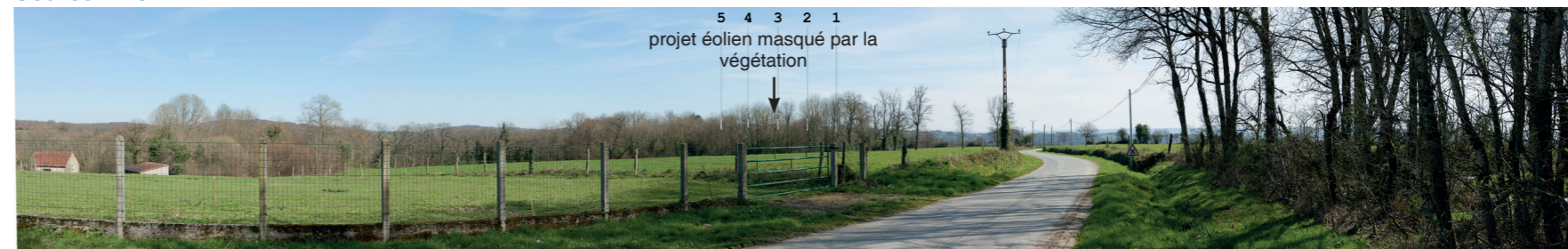


Figure 60 : Photosimulation 12 à proximité de Villecoulon
Source : BORALEX

Rappel :
photomontage présenté en Annexe 1
photosimulation présentée en Annexe 2

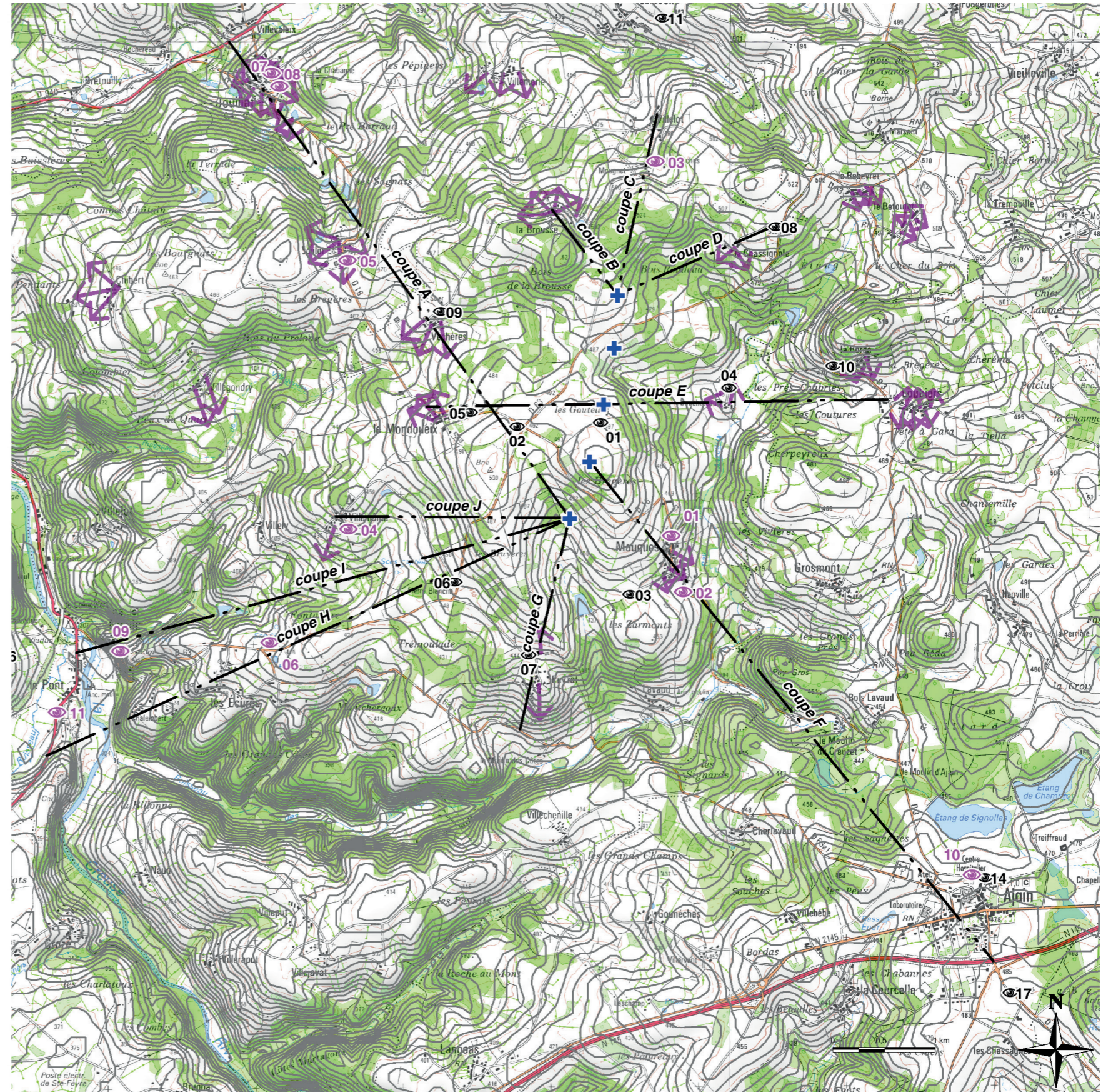


Depuis l'habitat proche :

Il s'agit des premiers hameaux situés à la périphérie du projet, avec en plus les centres-bourgs de Jouillat et de Glénic, plus éloignés.

Le projet éolien s'insère au sein d'un **habitat diffus**. Du fait du contexte collinaire, ces hameaux ont la particularité d'être orientés dans des directions différentes en fonction du relief sur lequel ils s'appuient (flanc de versant, fond de vallée). La carte ci-contre présente les courbes de niveau qui permettent de juger de l'orientation de chaque hameau proche.

Une série de coupes a également été réalisée sur l'habitat proche afin de juger de l'orientation générale de ces hameaux par rapport au projet ainsi que des rapports d'échelle créés (localisation des coupes sur la carte ci-contre). Elles sont insérées dans le corps du texte au fil de l'analyse visuelle.



- + éolienne
- forêt
- courbe de niveau (tous les 5m)
- coupe
- photomontage
- photosimulation (=représentation filaire)
- ➔ orientation principale de l'habitat proche (n'exclut pas d'autres orientations plus ponctuelles)

Carte 48 : Localisation des coupes au niveau de l'habitat proche
 Source : ©IGN - Scan 25®/BD Alti® ; Corine Land Cover ; BORALEX



Les hameaux implantés sur un **versant faisant face au projet éolien** (ex : Véchères coupe A, la Chassignole coupe D, Villemôme coupe J) ou dans un **large fond de vallon proche** (ex : Boucheteau coupe E) sont théoriquement plus exposés que les hameaux implantés sur un **versant tournant le dos au projet** (Carte 47, Carte 48) (ex : la Brousse coupe B, Villelot coupe C, le Mondoueix coupe E, Mauques coupe F, Peyzat coupe G, les Ecures coupe H, Glénic coupe I). Ces derniers peuvent néanmoins ménager des vues ponctuelles en périphérie.

La végétation, le relief et le bâti, voire ensuite la distance, tendent à **isoler visuellement du projet certains lieux de vie** (Photosimulation 09, Photosimulation 06, Photosimulation 03, Photosimulation 01, Photosimulation 02, Photosimulation 05, Photosimulation 07).

Le projet éolien, **lorsqu'il est visible** a la particularité de l'être **partiellement** du fait de la **trame bocagère qui masque tout ou partie** de certaines éoliennes, diminuant ainsi leur hauteur apparente (Photomontages 02, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, Photosimulation 04).

Il est important de préciser que le paysage bocager est un **paysage « à coulisses »** : les haies, les arbres, et les bosquets participent à la création d'une succession de plans entretenant des rapports d'échelles différents avec le projet (Figure 66). Les éoliennes se glissent alors dans l'épaisseur de ce paysage : **si la taille apparente des éoliennes peut paraître supérieure à la végétation située sur le même plan ou à proximité, la présence d'arbres et de haies sur les plans intermédiaires tend à limiter l'effet de ces confrontations d'échelle**. En effet, les premiers plans, par leurs dimensions et leur prégnance entretiennent d'une manière générale un rapport d'échelle plus favorable avec les éoliennes.

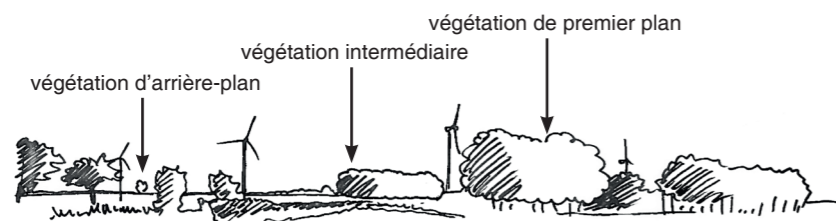


Figure 66 : Principe du paysage à coulisses et des rapports d'échelle
Source : BORALEX



Figure 62 : Photomontage 02 depuis la Tuilerie
Source : BORALEX



Figure 63 : Photomontage 04 depuis le Boucheteau
Source : BORALEX



Figure 64 : Photomontage 05 depuis le bas de Mondoueix
Source : BORALEX

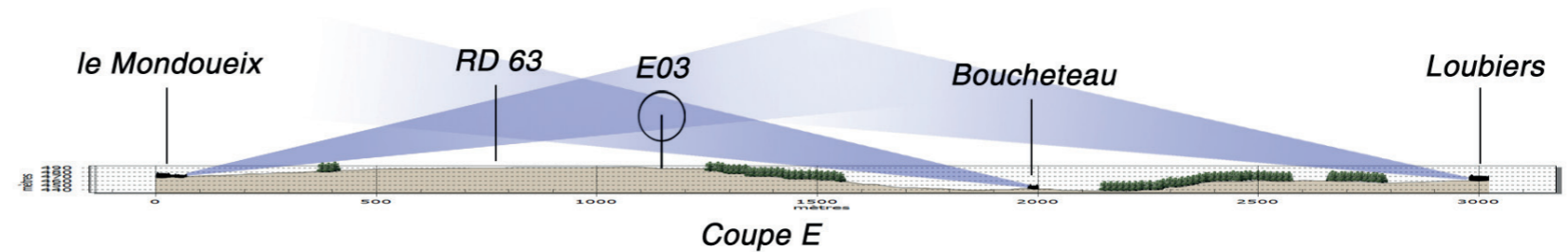


Figure 65 : Photomontage 06 depuis Pierre Blanche
Source : BORALEX

Rappel :
photomontage présenté en Annexe 1
photosimulation présentée en Annexe 2

le projet éolien se voit partiellement 1/3





Figure 67 : Photomontage 07 depuis le haut de Peyzat
Source : BORALEX

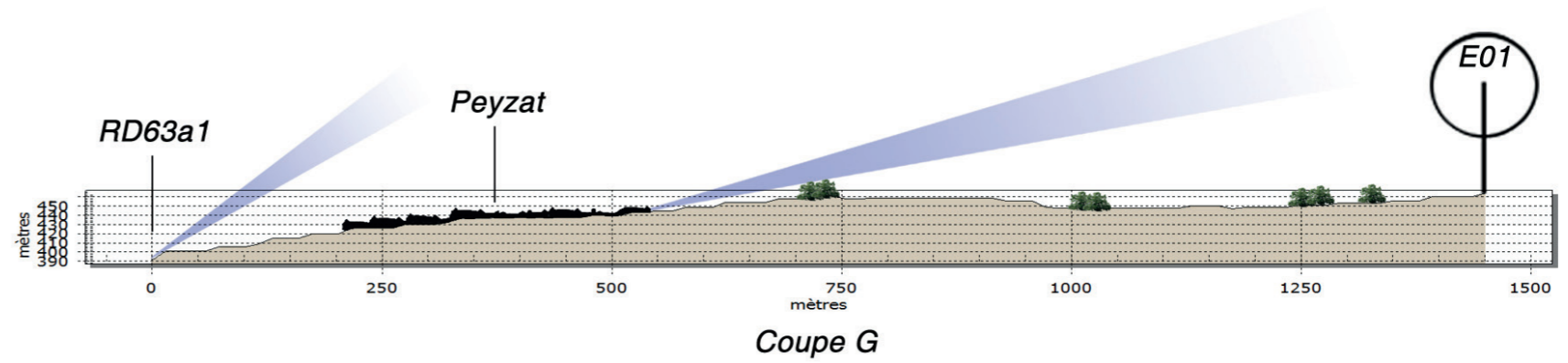
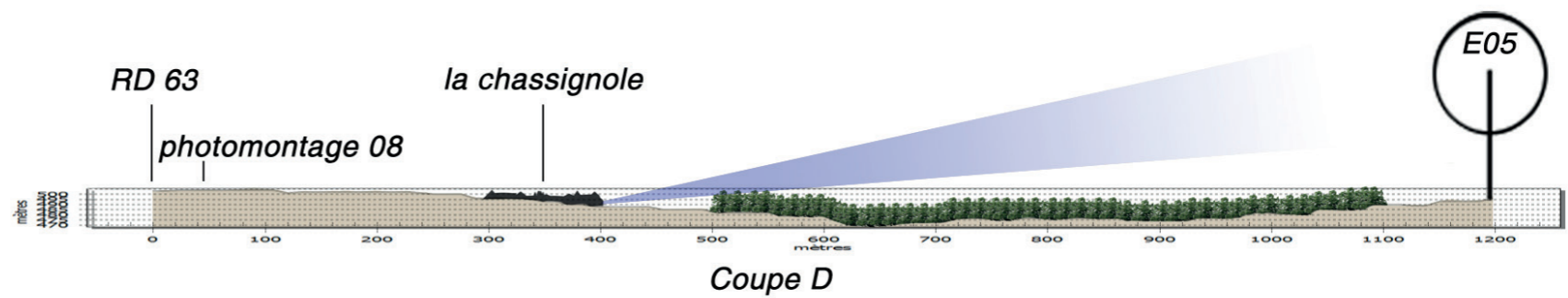


Figure 68 : Photomontage 08 à proximité de la Chassignole
Source : BORALEX



Rappel :
photomontage présenté en Annexe 1
photosimulation présentée en Annexe 2

le projet éolien se voit partiellement 2/3





Figure 69 : Photomontage 09 depuis le haut de Véchères
Source : BORALEX

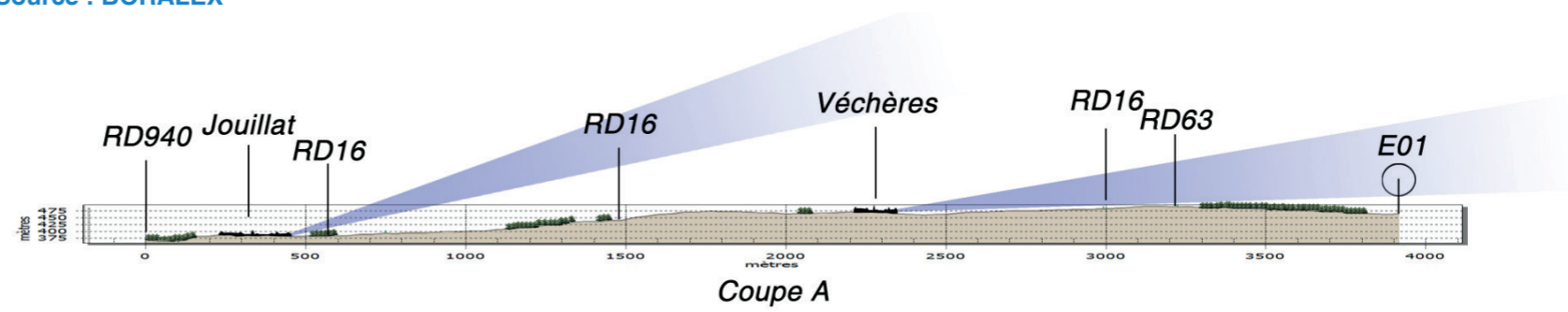


Figure 70 : Photomontage 10 depuis la Borde
Source : BORALEX

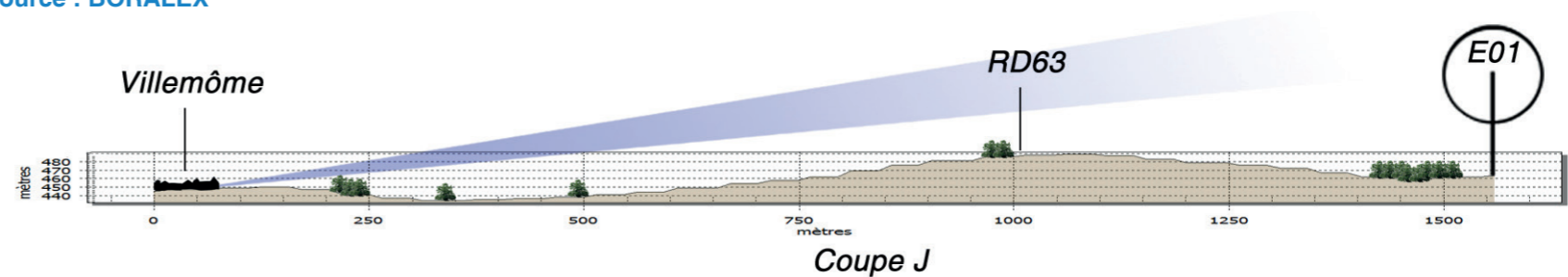


Figure 71 : Photomontage 11 depuis Lascoux
Source : BORALEX



Figure 72 : Photosimulation 04 depuis Villemôme
Source : BORALEX

Rappel :
photomontage présenté en Annexe 1
photosimulation présentée en Annexe 2



le projet éolien se voit partiellement 3/3